

COLLECTIVITÉS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rénovation énergétique : 42 bâtiments publics audités

Mis en ligne le **mardi 08 juin 2021**

Lauréate d'un appel à projets national, Brest métropole aménagement accompagne huit communes dans un audit énergétique de bâtiments publics. Objectif : faire un état des lieux, et prévoir les travaux adaptés pour moins et mieux consommer.



Brest métropole et la ville de Brest, Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon, Guilers, Landéda, Plougastel-Daoulas et Plouzané se sont regroupées avec Brest métropole aménagement (BMA) pour coordonnateur, et ont décroché le sésame pour bénéficier de l'appel à projets Séquoia du programme Actee (action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). **De quoi accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics du territoire.**

Objectifs ambitieux

« Cet appel à projets constituait une belle opportunité de financement et d'accompagnement, pour la société publique locale BMA, qui a été justement créée comme un outil de mutualisation au service des collectivités, dans le domaine de l'énergie », rappelle Tifenn Quiguer, président de la SPL.

L'appel à projets va ainsi permettre aux collectivités du groupement de bénéficier d'audits énergétiques sur leur patrimoine immobilier, pour mettre sur pied une véritable stratégie patrimoniale pluriannuelle d'investissements. **« Sur Brest métropole, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux dans le cadre de notre plan climat, et la**

renovation énergétique des bâtiments en constitue l'un des piliers », rappelle pour sa part Glen Dissaux, vice-président de Brest métropole en charge du plan climat.

Préparer demain

Le lancement des études va aussi permettre aux membres du groupement de se préparer aux échéances qui les attendent dans les années à venir, et notamment au regard du "**décret tertiaire**", qui prévoit une **baisse conséquente (- 40 %) de la consommation énergétique des bâtiments disposant de plus de 1000 m² de surface de plancher dès 2030.**

Le calendrier de Sequoia est serré, puisque les actions devront être menées d'ici à décembre 2022. Une manière d'accélérer les transitions, et de préparer un avenir plus vertueux en termes de consommation d'énergie. Parmi les bâtiments concernés, se trouvent notamment l'hôtel de ville de Brest, des gymnases de la ville ou encore des écoles, les mairies de Guilers, Gouesnou et Plougastel-Daoulas, mais aussi des complexes sportifs ou des locaux associatifs.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30